



VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



MERCI AUX BENEVOLES DU TELETHON

La Halle
Centre Culturel et Touristique d'ETAIN
le 20.03.2010



Avril 2010 - N°47

E.mail : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr





Vœux aux associations et aux
personnalités locales
Le 15.01.2010



Spectacle des Restos du Cœur
24.01.2010

EDITORIAL

SI LA REFORME TERRITORIALE EST APPLIQUEE, VOUS PAYEREZ PLUS D'IMPÔTS LOCAUX

Les lecteurs prendront connaissance de la dette de l'Etat à l'égard du département de la Meuse et de la Région Lorraine, du fait de la décentralisation mal compensée. (rubrique Conseil Général, page 18).

Les retombées négatives sont d'ores et déjà très importantes pour les finances des collectivités locales.

La réforme des collectivités locales dont le Président de la République a annoncé qu'elle était maintenue, est lourde de dangers pour les citoyens.

Il s'agit d'un bouleversement du maillage de notre territoire. L'argument de la "**simplification du mille feuilles administratif**" et celui des dépenses "excessives" des collectivités cache mal la réalité de la réforme en cours.

Les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux se verraient amputés de la clause générale de compétences. J'ai déjà eu l'occasion d'indiquer les aides apportées, ici, pour la réalisation de nos investissements. Ces aides deviendraient interdites et concerneraient tout ce qui ne s'inscrit pas

dans une compétence obligatoire du Conseil général, les aides aux associations, à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat, aux communes et codecoms.

Cette réforme des collectivités territoriales combinée avec la suppression de la taxe professionnelle constitue un bouleversement dangereux de nos institutions avec des conséquences lourdes pour la démocratie locale, les finances locales et pour les services publics de proximité.

Au final, avec moins de ressources financières, on irait tout droit vers un alourdissement des impôts "ménage" : taxe d'habitation et foncier bâti.

Avec moins d'argent, ce serait moins de réalisations, moins de travaux.

Il est encore temps d'agir contre cette réforme. Je m'y emploie comme les neuf associations d'élus au niveau national.

Jean PICART

La dette de l'Etat au Département est de près de **100 millions d'euros**.
Pour la Région, la dette de l'Etat est de **135 millions d'euros**.

LE SAVIEZ-VOUS

Au 31 décembre 2009, le déficit des administrations publiques s'élève à **144.8 milliards d'euros** soit **7.5%** du PIB dont **114.2 milliards pour l'Etat** et **25 milliards** pour la Sécurité Sociale.

Le déficit des collectivités territoriales est de **5.6 milliards** soit **0.3% du PIB**.

Source INSEE

REFECTION EN 2011 DU CHEMIN BLANC AU BOIS DE TILLY

Coût : 44 495 € HT
Subvention Etat + Feader sollicitée : 17 798 €
Autofinancement : 26 697 €
Pour info : la ville vend chaque année pour 20 000 € de grumes. Le produit de la vente est destiné à l'amélioration du Bois de Tilly. (Décision unanime du CM).

◆ Rubrique adjoints.....04	◆ Un peu d'histoire.....19
◆ Conseil municipal.....07	◆ Echos du conseil général.....20
◆ Associations.....09	◆ L'Autre Vision pour ETAIN.....21
◆ Vie pratique.....17	◆ Calendrier des fêtes, Etat Civil.....22

RUBRIQUE ADJOINTS

A PROPOS DES MICROCOUPURES SUR LE RESEAU EDF DANS CERTAINS QUARTIERS

La Municipalité est attentive et intervient régulièrement auprès de ERDF.

Etain Communication - novembre 2007 :

« Le Maire a attiré l'attention des services d'E.D.F par rapport aux perturbations en alimentation électronique que certains quartiers d'Etain subissent : **des microcoupures**.

En réponse, EDF a fait savoir qu'un incident est survenu sur le réseau moyenne tension alimentant la commune et que la ligne en question est sous surveillance.

Toutes informations permettant de mieux localiser ces perturbations répétées sont à communiquer à E.D.F. ou en mairie.

Dans le cas où des dommages seraient causés à des appareils électriques, suite à défaut avéré des installations E.D.F., **les clients peuvent faire une déclaration de sinistre auprès de leur assurance** (suivant les garanties couvertes) ».

Plusieurs fax ont été envoyés à ERDF leur signalant de nouvelles perturbations (14/08/2009 et 03/12/2009).

Réponse d'ERDF en date du 23 décembre 2009

« Monsieur le Maire,

Par fax du 3 décembre 2009, vous attirez à nouveau mon attention sur les perturbations relatives aux microcoupures d'électricité et en particulier dans certains quartiers de votre commune.

Ces microcoupures sont dues au fonctionnement normal des automates de protection des réseaux électriques aériens moyenne tension et ne sont pas suffisamment significatives pour engendrer des dommages sur les équipements et installations intérieures.

La structure des réseaux moyenne tension 20 000 Volts desservant pour partie votre commune est aérienne et de ce fait, tributaire à des phénomènes naturels (de type climatique, végétation, oiseaux, etc...) qui peuvent être à l'origine de perturbations ponctuelles.

Ce réseau fait actuellement l'objet d'une auscultation minutieuse (mise en place d'appareils permettant de localiser la zone en défaut).

A ce jour, les éléments enregistrés ne nous ont pas permis de cerner un défaut en particulier. Les investigations continuent et se poursuivront jusqu'à localisation du défaut potentiel. Les éléments de réponse définitives vous seront communiqués.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Nouvelle lettre à ERDF le 10 mars 2010

« Monsieur le Directeur,

Mon attention est régulièrement attirée par des microcoupures à répétition sur le réseau de distribution EDF dans certains quartiers de la ville.

J'ai régulièrement pris contact avec vos services pour obtenir une explication. Dans votre dernier courrier du 23 décembre 2009, vous m'indiquez que « le réseau fait l'objet d'une auscultation minutieuse. Les investigations continuent et se poursuivront jusqu'à localisation du défaut potentiel. Les éléments de réponse définitifs vous seront communiqués ».

C'est pourquoi, je vous demande de me faire connaître les éléments de réponse afin de les transmettre aux usagers.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées. »

Réponse d'ERDF en date du 17 mars 2010

« Monsieur le Maire,

Après examen et vérification auprès des services techniques, je vous apporte les précisions suivantes. Depuis le début de l'année, le schéma d'alimentation électrique moyenne tension est modifié en raison de la création de la nouvelle zone artisanale « Château d'eau ».

Depuis cette période, hormis les effets de la tempête Xynthia, la situation électrique sur le réseau moyenne tension est normale avec des perturbations très limitées. Toutefois, le réseau concerné reste sous surveillance et fait l'objet d'une étude d'ajustement de notre plan de réactivité.

Nous restons attentifs à toute évolution et ne manquerons pas de vous en tenir informé ».

FETE DES MAMANS

Le 30 mai, nous fêterons les mamans.



Comme à son habitude, l'Harmonie Stainoise donnera une petite aubade sur la place de l'Hôtel de Ville.

A l'issue de ce concert, un apéritif sera offert à la population et une rose sera remise à toutes les mamans présentes.

Jocelyne HUMBERT,
Adjointe aux fêtes et cérémonies

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer dans la commune d'ETAİN depuis septembre 2009, vous voulez la découvrir et en savoir plus, vous souhaitez rencontrer les élus qui vous dévoileront leurs actions,

Une « SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS » est organisée le **SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010** par la Municipalité.

Dès aujourd'hui, inscrivez-vous en Mairie.

STAINOISES et STAINOIS, si vous avez des nouveaux voisins, n'hésitez pas à leur en parler.

Thierry MINARIE, Adjoint

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

La redevance des ordures ménagères n'a que très peu évolué depuis 2002 = pour un foyer + 2€ / an en 2007 et + 5 € / an en 2008.

Cependant, la montée en puissance de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), issue du Grenelle de l'Environnement, n'a cessé d'augmenter. Son montant sur chaque tonne de déchets enfouis a doublé, passant de **8.10 € /tonne en 2007 à 17 € / tonne en 2010** mais son impact va aller croissant jusqu'en 2015 pour atteindre **40 € / tonne.**

En 2009 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Etain 298.42 kg d'ordures ménagères par habitant ont été collectés contre 313.82 kg en 2008. (la moyenne Meusienne était de 285 kg/hab en 2008)

En ce qui concerne le tri sélectif pour l'année 2009, ce sont 42.40 kg/habitant qui ont été collectés (sacs jaunes et bleus) contre 41.86 kg/hab en 2008. On constate une légère hausse, même si nous nous situons en dessous de la moyenne nationale (46 kg/hab en 2007), qui doit nous conforter dans notre manière de trier.

Par contre, le tonnage à la déchèterie a augmenté de près de 24 % entre 2007 et 2009 passant de 184.31 kg/hab à 228.17 kg/hab (hors DEEE)

Par ailleurs, nous avons constaté une augmentation du coût des prestations de collecte et traitement d'environ 4 % par an en moyenne (consécutive à l'augmentation des tonnages collectés et de l'indexation contractuelle pratiquée par les prestataires)

C'est pourquoi, lors du vote du budget le 29 mars dernier, le Conseil Communautaire (63 Membres) a décidé, à l'unanimité, d'augmenter la redevance des ordures ménagères. **Celle-ci passera de 185 € à 200 €/an** pour un foyer (100 € par semestre) et de **107 € à 116 €** par an pour une personne seule (58 € par semestre).

A ne pas oublier : plus vous trierez et plus vous limiterez les augmentations en 2011 et 2012 ...

LA SAINT VALENTIN AU GOUTER DES AINES

Comme chaque année, un délicieux goûter a été offert à nos aînés de plus de 65 ans ainsi qu'à leurs conjoints (es).

Exceptionnellement cette journée se déroulait le 14 février, jour de la Saint Valentin, la municipalité a tenu à fêter cette journée, tant par la décoration de la salle des fêtes mais surtout en distinguant la doyenne de cette après-midi dansant Madame Simone SCHWARTZ ainsi que son époux Monsieur René SCHWARTZ qui sont dans leur 61^{ème} année de mariage, belle preuve d'amour en ce 14 février.

Nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

Jocelyne HUMBERT,
Adjointe aux Fêtes et Cérémonies



LES PLUS GROS TRAVAUX EN 2010

- Réfection du mur de la rue Remoiville
- Remise aux normes défense incendie quartier de la gare et aux Clairs Chênes
- Finition rue de Morteau et place des Fusillés
- Réfection de la toiture du bâtiment communal occupé par le Groupement Artistique de la Woèvre
- Réfection du mur du cimetière
- Aménagement de la Salle Druilhet
- Réfection des jeux aux Clairs Chênes et à la Vignette
- Plateforme béton au stade pour 13 juillet
- Restauration des toitures de l'Eglise sous réserves des subventions
- Réfection des marches sur le parvis de l'Eglise

Travaux de voirie

- Réfection et jonction de la rue François Villon avec la rue des Fontangues et création d'un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite
- Création d'un trottoir et parking route de Damvillers devant le lotissement du Vieux Moulin
- Entretien des couches de roulement de nombreuses rues communales à la charge de la Codecom
- Création d'un lotissement communal rue du Colonel Autun

LE CMJ D'ETAIN, SOLIDAIRE

DES RESTOS DU



Y penser c'est bien, mais agir c'est encore mieux !

C'est un peu le mot d'ordre qui règne au sein du CMJ d'ETAIN dont les 28 membres élus ont décidé à l'unanimité de soutenir l'action des Restos du Cœur en ces temps de crise économique.

Ainsi, Thibault BANTQUIN, Maire du CMJ, Andréa BERTIN, 1^{ère} Adjointe du CMJ, accompagnés de l'ensemble de leurs Conseillers se sont mobilisés pour les Restos car ils ont tenu à être " sur le terrain ". Encadrés par Anne-Marie BEAUCHET, 1^{ère} Adjointe, Christelle HUMBERT, Conseillère Municipale et Julien, animateur au Centre Social, ils ont cassé leurs tirelires et se sont rassemblés au local des Restos pour apporter leur contribution à l'action des bénévoles. Leur geste est mû par un sentiment de soutien sans limite envers les plus défavorisés mais aussi de respect car, comme ils le disent eux-mêmes : " ça peut t'arriver demain, tu sais ! "

Ils savent aussi que le nombre de bénéficiaires a augmenté et que les portes des Restos vont bientôt se fermer même si des actions seront encore menées tout au long de l'année pour les plus démunis.

Il s'agit là d'une excellente initiative des jeunes du CMJ qui ont encore en réserve bon nombre d'actions à mener dans notre Ville dont notamment les ambassadeurs du tri.

Alors, réservez leur un bon accueil lorsqu'ils viendront frapper à votre porte prochainement.

Merci pour eux... merci à eux !

Anne-Marie BEAUCHET et
Christelle HUMBERT



LE SAVIEZ-VOUS

→ **Requalification de la rue de Morteau et de la place des Fusillés** : après deux mois d'interruption dûs aux rigueurs de l'hiver, la rue de Morteau est quasiment terminée. La place des Fusillés prendra un peu de retard. En effet, les pavés commandés par l'entreprise ne correspondent pas au choix de la Ville. En conséquence, une nouvelle commande de pavés a été faite à la demande de la municipalité (sans supplément de prix NDLR). Les pavés seront identiques à ceux de la place de l'Hôtel de Ville. Conséquence : les travaux de pose de pavés sont un peu retardés place des Fusillés. Patience.

→ **Les travaux de la ZAC se poursuivent**. Pourquoi ces grands bassins nous demande t'on ? Ce sont des bassins de rétention des eaux pluviales afin de ne pas inonder la partie aval de la Ville. Ces bassins sont obligatoires et sont exigés par la loi sur l'eau votée en 2006.

→ **Un nouveau lotissement de 19 parcelles dit de "Riéwillers"**. Entrée rue du Colonel Autun juste après la dernière maison côté droit et avant la ZAC.

→ **Une réunion du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** s'est tenue le 26 janvier.

Un groupe de travail a été constitué avec les partenaires. Il s'est réuni les 8 et 30 mars. L'objectif est de mettre en place de nouvelles actions de prévention au collège et dans les grandes classes de l'école élémentaire. Des rencontres se sont également tenues avec le Centre Social sur la question des ados déscolarisés.



LE RETOUR DES AMBASSADEURS

Nous avons choisi de mobiliser le CMJ pour rencontrer la population stainoise afin d'inciter les personnes à trier encore plus.

L'environnement nous préoccupe tous et le message qui sera passé par les jeunes auprès de la population aura un impact plus important.

Ils seront encadrés par Julien, Jérémy, Christelle et moi-même.

La première semaine des vacances se déroulera de la façon suivante: du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures porte à porte des ambassadeurs puis le repas sera pris en commun et offert par la Codecom.

Les enfants seront libres à 13h30 pour profiter des activités de la semaine du sport.

Anne-Marie BEAUCHET,
Adjointe à la Jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL



COMPTE-RENDU DU LUNDI 8 FEVRIER 2010

Le Conseil Municipal de la Ville
d'ETAIN

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS UNE ABSTENTION
d'adopter le principe de la mise en place du Pass-Foncier sur six parcelles du lotissement de Riévilleurs permettant l'accès à la propriété aux ménages modestes grâce à différents avantages de l'Etat mais également de subventions de la commune.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune d'Etain présente une santé financière satisfaisante grâce à une gestion rigoureuse des finances de la ville. Tous les ratios officiels sont « au vert ». 2010 verra cependant la suppression de la taxe professionnelle qui, malgré des compensations à venir à partir de 2011, a pour effet de limiter nettement la liberté d'action des communes sur les leviers fiscaux, accroissant ainsi, s'il en était besoin, la dépendance des budgets locaux vis-à-vis des dotations décidées par l'Etat. C'est ainsi que dès cette année, la Dotation Globale de Fonctionnement, non encore connue à ce jour, n'augmenterait que de 0.6% soit la moitié de l'inflation prévisionnelle évaluée à 1.2% par l'INSEE, tandis que le « panier du maire », c'est-à-dire les dépenses réelles de fonctionnement, évolue de 3% pour toutes les communes.

Pour l'équilibre du budget, les leviers sont limités. La hausse raisonnée de la fiscalité permettant de faire face à certaines dépenses obligatoires qui augmentent régulièrement comme les carburants et autres énergies, les différents coûts d'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, ainsi que les glissements de carrières des agents municipaux.

Le recours à l'emprunt est destiné essentiellement à financer nos investissements et à les maintenir à un niveau correct. La diminution de ces investissements avec le risque de réduire à terme l'attractivité d'un territoire déjà malmené par la situation économique actuelle.

Jusqu'à présent, nous avons réussi à maintenir un volume important d'investissements en maîtrisant la hausse de la fiscalité et en s'assurant d'une gestion rigoureuse de notre endettement, grâce notamment à une recherche de partenariats financiers intéressants pour nos projets.

Après plusieurs réunions de concertation, pour le budget 2010, Monsieur le Maire propose d'affecter en totalité

l'excédent de fonctionnement 2009 qui s'élève à 413 430 € (chiffre non confirmé par le Trésor à cette date) pour le financement de nos investissements. Un emprunt de l'ordre de 330 000 € rendu possible grâce à un niveau d'endettement confortable, conjugué à une hausse modérée de la fiscalité (+1.5%, soit 3 euros en plus sur la part communale de la taxe d'habitation ainsi que sur la part communale du foncier bâti) ainsi qu'à la vente de quelques bâtiments communaux, permettront cette année encore d'envisager un programme conséquent de travaux avec notamment la réfection de l'ensemble des toitures de l'Eglise St Martin, la fin des travaux de restructuration urbaine du quartier rue Morteau/place des Fusillés, et des travaux de voirie dans de nombreuses rues communales dont la prolongation de la rue François Villon. La liste des travaux possibles a été passée au peigne fin avec certains reports en 2011 pour cause de contraintes budgétaires.

L'enveloppe globale des investissements dépasse ainsi les 1,750 millions d'euros, à laquelle il convient de rajouter le remboursement du capital des emprunts (120 000 €) et la reprise du déficit 2009 soit 587 837.29 € dont le montant s'explique par de nombreuses subventions demandées mais non versées au 31.12.2009 mais surtout un emprunt de 269 500 € prévu au budget 2009 mais dont on a pu éviter la souscription en agissant sur les fluctuations de trésorerie.

Il faut d'ailleurs noter à ce sujet que l'endettement par habitant, de 301 € au 31.12.2008 est passé à 266 € au 31.12.2009 si l'on neutralise les mouvements issus des « OCLT » produit financier assimilable à une ligne de trésorerie et dont les mouvements de tirages et de remboursements au cours de l'année faussent un peu le résultat officiel. Un emprunt de 330 000 € en 2010 porterait ainsi la dette par habitant à 322 € ce qui est très loin du ratio officiel des villes comparables (909 € au 31.12.2008).

Enfin, pour ce qui concerne les budgets annexes, 2010 devrait voir la création d'un lotissement de 19 parcelles sur le secteur de Riévilleurs, dont 6 lots bénéficieront du dispositif Pass Foncier ; pour le budget Eaux Assainissement, les études préalables à la restructuration des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales aux Clairs Chênes devraient s'achever et la restauration du château d'eau des Clairs Chênes devrait être engagée.

Le DOB ne donnant pas lieu à un vote, aucune remarque majeure n'a été formulée à l'encontre des propositions de Monsieur le Maire par ailleurs présentées et discutées lors de deux commissions municipales les 13.01.2010 et 04.02.2010.

VALIDE A L'UNANIMITE MOINS UNE ABSTENTION l'augmentation de certains tarifs communaux applicable à partir du 1^{er} mars 2010 (tarifs consultables en Mairie),

APPROUVE A L'UNANIMITE le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2008 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre ce rapport à disposition du public,

DECIDE A L'UNANIMITE de solliciter le renouvellement de la convention ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) pour la période 2010 plus deux reconductions annuelles tacites pour un montant global annuel de 2 680.52 € TTC et **AUTORISE** Monsieur le Maire à négocier et à signer cette convention avec les services de l'Etat (DDT),

ACCEPTE A L'UNANIMITE MOINS UNE VOIX CONTRE, la convention de maîtrise d'œuvre ayant pour objet la réalisation de remise aux normes du chemin de Longeau dont les travaux sont estimés à 44 500 € HT et la rémunération du maître d'œuvre à 4 000 € HT et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'ONF,

APPROUVE A L'UNANIMITE le projet de création d'une voie verte avenue du 8^{ème} BCP 1^{ère} tranche pour un montant estimé à 141 762.25 € HT, **APPROUVE** le plan de financement proposé et **SOLLICITE** la subvention DGE 2010 ainsi que celles du Conseil Général et du GIP concernant la création de cette 1^{ère} tranche qui ne serait réalisée qu'en 2011 dans la partie urbaine.

COMPTE-RENDU **DU LUNDI 22 MARS 2010**

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN

APPROUVE A L'UNANIMITE (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote), les Comptes Administratifs 2009 du Budget Ville, du Budget Eau Assainissement, du Lotissement Entre Deux Routes et du Lotissement du Vieux Moulin à Vent,

AFFECTE A L'UNANIMITE les résultats 2009 des budgets ville et eau assainissement,

FIXE A L'UNANIMITE MOINS TROIS VOIX CONTRE les taux suivants pour les quatre taxes communales pour l'année 2010 soit une augmentation des taux de 1.5% ce qui correspond à + 3 euros sur la part communale des impôts locaux :

Taxe d'habitation 4.11 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties 10.84 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties 16.44 %
Taux relais 3.52 %

ADOPTE A L'UNANIMITE MOINS TROIS VOIX CONTRE le Budget Primitif Ville 2010,

ADOPTE A L'UNANIMITE le Budget Primitif Eau Assainissement 2010 ainsi que les Budgets Primitifs 2010 du Lotissement Entre Deux Routes et du Lotissement du Vieux Moulin à Vent,

DECIDE A L'UNANIMITE d'attribuer 30 526,00 euros de subventions répartis sur 43 associations/organismes

FIXE A L'UNANIMITE la rémunération brute du directeur et des animateurs de l'accueil collectif pour mineurs 2010, ainsi que la participation demandée aux familles (voir page 15)

DECIDE que le règlement des familles sera versé entre les mains du régisseur de recettes en Mairie. Il sera remboursable uniquement en cas d'absence d'au moins 3 jours consécutifs pour maladie et sur présentation d'un certificat médical.

DECIDE qu'un accueil des enfants sera assuré par un animateur, tous les jours de 7h45 à 9h30 et de 17h à 18h, moyennant un tarif forfaitaire de 12 € par semaine de 5 jours et par enfant et 10 € par semaine de 4 jours, que l'enfant vienne le matin, l'après midi ou les deux à la fois.

DECIDE A L'UNANIMITE de mandater le Centre de Gestion de la Meuse en vue de la négociation et de la souscription pour le compte de la commune, de contrat d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

APPROUVE A L'UNANIMITE le projet présenté par l'ONF pour la remise aux normes du chemin du Longeau, **SOLLICITE** de l'Etat et du FEADER l'octroi d'une aide publique de 40% de 44 495 € HT soit 17 798 € HT, le solde étant financé sur des ressources propres de la commune et **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire à signer le marché de création du Lotissement de Riéville avec les entreprises énoncées ci-dessous ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Lot 1 : Voirie, assainissement, AEP EUROVIA (55 Verdun) pour un montant de 294 774.60 € HT

Lot 2 : Réseaux secs MTP (54 Mancieulles) pour un montant de 66 745.50 € HT

EMET A L'UNANIMITE un avis favorable à l'adhésion de 6 nouvelles communes à la FUCLEM et donne tous pouvoirs au Maire pour accomplir toutes les formalités se rapportant à la délibération.

AUTORISE A L'UNANIMITE l'encaissement de la subvention de 1 000 € reçue du Souvenir Français pour la restauration du Monument aux Morts.

ASSOCIATIONS

GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOEVRE

Une association stainoise installée depuis 32 ans.

Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture : conseils, exercices, progression individualisée.

Amicale d'artistes amateurs locaux qui aiment se retrouver pour échanger, monter des événements ensemble, comme la grande exposition régionale annuelle qui a lieu à ETAIN.

Les sections du GAW :

→ **Section peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture**

* **un atelier d'initiation à la peinture à l'huile dirigé par Christian BURAK, tous les mardis en soirée** : s'inscrire directement auprès de l'animateur. M.BURAK : téléphone : 03 29 87 01 97

* **un atelier d'initiation et de pratiques artistiques variées (huile, aquarelle, dessin, pastel, fusain), les samedis matin, de 10h à 12h, selon planning défini.** Michel PRANZETTI Renseignements au 03 29 87 03 02

→ **Section peinture sur soie** : responsable : Jocelyne HUMBERT. S'inscrire au 06 89 14 35 56.

Local : 18 place Rouillon. ETAIN. (Derrière la mairie)

Adhésion : 10 euros à l'année

Gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

EXPOSITION ANNUELLE de PENTECÔTE 30^{ème} année

Le GAW vous rappelle que cette année, comme tous les ans depuis 30 ans, lors du week-end de la Pentecôte, il organisera son exposition régionale de peinture sculpture à l'Hôtel de Ville d'Etain.

80 artistes sont à nouveau attendus cette année et exposeront pendant 3 jours à ETAIN

Les 22, 23, 24 mai

L'entrée est libre et il vous sera demandé de voter pour sélectionner vos trois artistes préférés. En fin d'exposition, les trois artistes qui auront reçu le plus de suffrages seront primés.

Tout artiste amateur ou professionnel peut participer à cette exposition ; prendre contact auprès de M.PRANZETTI au 03 29 87 03 02

ENVIRONNEMENT INITIATIVE MULTI-ACTIVITES



5 rue Laurent Pons

55100 VERDUN

Tél: 03.29.86.92.93

Fax: 03.29.86.29.45

Maryse.PIRAN@amie55.com

L'entreprise E.I.M.A. a été créée le 30/04/2008 sous statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif et a démarré ses premières activités courant juin 2008. C'est une Société Anonyme avec un agrément « Entreprise d'Insertion » délivré par la Direction Départementale du Travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle.

Ses actionnaires sont des acteurs de l'économie solidaire: AMIE, Chantiers du Barrois, ENVIE 2E Lorraine, administrateurs militants. Aucun dividende n'est redistribué aux actionnaires ; le résultat de l'entreprise est réinvesti dans le développement de celle-ci, pour créer des emplois.

Ses activités sont basées sur deux axes :

Second œuvre du bâtiment : travaux d'aménagement intérieur (cloisons et faux-plafonds placo-plâtre, revêtements muraux et de sols...) ; l'entreprise a pour objectif de garantir une qualité de prestations, couvert par les assurances comme toute entreprise du bâtiment.

Environnement : collecte, traitement et valorisation des déchets du bâtiment, électriques et électroniques.

L'entreprise effectue tous travaux auprès des particuliers. Il suffit de prendre contact en formulant sa demande, une visite sur site avec un chef de chantier sera réalisée puis un devis sera adressé.



GYM VOLONTAIRE

**SAMEDI 5 JUNI 2010
à 20 h**

Salle des Fêtes d'Etain

aura lieu notre gala de fin de saison
sur le thème
« le cinéma et les musiques de films »

Ce spectacle étant le résultat du travail de toute une année, nous vous invitons chaleureusement à venir encourager nos groupes enfants et adultes.

ENTREE LIBRE

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
Florence LEPEZEL
au 03.29.87.25.26

L'ÉVÈNEMENT FESTIF ET CULTUREL 2010 : LES POUPEES D'OR DU FOLKLORE



Les 2-3-4 et 5 juillet prochain, VILLAGES, CULTURES ET TRADITIONS EN PAYS D'ETAÏN, présentera sa 57^{ème} fête, qui coïncidera avec les 150 ans du baigneur Petitcollin !...

Cet évènement unique en France sera célébré avec panache ; aussi, notre association vous a concocté un programme exceptionnel de festivités qui intéressera tous les publics.

Dès le vendredi soir, un concert de musique reggae et hip hop présenté par le groupe RIC sera proposé aux Jeunes de la Région.

Le samedi en soirée, la parade d'ouverture du festival des Poupées d'Or du Folklore et son Corso seront animés par des groupes musicaux et folkloriques qui se produiront à Etain pour la première fois. Ces musiciens et danseurs authentiques viendront d'Allemagne, de Belgique, de France, du Kamchatka, et de Turquie. Nous vous invitons à consulter, dès maintenant, notre site internet : <http://folklore-etain.populus.ch/>. pour découvrir tous ces artistes.

Le dimanche et le lundi les galas de folklore à Etain et dans des Villages de la Communauté de Communes vous emmèneront, pour le bonheur de tous, autour du Monde (FRANCE, TURQUIE, KAMCHATKA, SENEGAL et COLOMBIE) pour découvrir les musiques, les costumes, les danses, et les coutumes de ces Pays invités.

Etain devient l'espace d'un week-end prolongé, un lieu de rencontres internationales au service de la Culture et de la Fête sous le signe de l'Amitié.

Ne boudez pas cette importante manifestation, unique en Lorraine !

Laissez vous tenter par cette invitation !

Invitez vos Parents et Amis !

Soyez curieux !

Retenez dès maintenant ces dates des 2, 3, 4 et 5 juillet pour ce voyage autour du Monde !

Votre participation et vos applaudissements seront notre salaire....

NOUS COMPTONS SUR VOUS...

De la part de tous les Membres de Villages, Cultures et Traditions en Pays d'Etain.



HANDISPORT

Deux rendez-vous à ne pas manquer :

→ **Samedi 8 mai**, venez écouter les plus grands morceaux de Jazz – Rock. Concert gratuit à la salle des fêtes à partir de 20h30, avec l'orchestre BIBACOMA de l'école de musique d'Hagondange.

→ **Dimanche 30 mai** ramassage du textile pour les œuvres sociales du Lions'club. Des sacs seront distribués dans les boîtes aux lettres, ou utilisez des sacs poubelle que vous fermez.

Handisport c'est aussi le tir de compétition pour les handicapés et une salle de musculation ouverte à tous, valides et handicapés.

L'association met à disposition un moniteur de sport le mercredi de 17h30 à 19h30.

PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre Association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure.

Merci.



LA SNCF COMMUNIQUE

L'actualité récente nous rappelle tristement les conséquences tragiques résultant des traversées sauvages des voies ferrées.

Sur les 5 dernières années, la SNCF a dû déplorer environ 155 accidents à l'occasion des traversées de voies qui ont provoqué le décès de plus de 100 personnes. Chiffre effarant au premier regard, il résulte fréquemment d'une sous estimation généralisée de la dangerosité...

Les traversées sauvages des voies SNCF représentent un danger non négligeable

Un petit raccourci peut coûter la vie !

La SNCF déplore toujours trop d'accidents suite à ces comportements dangereux.

Le loi est pourtant claire à ce sujet: il est totalement **interdit de pénétrer dans les emprises de la SNCF** (décret du 22.03.1942 interdisant la traversée des voies par le public). Les contrevenants s'exposent à une amende de 45 euros assortie de frais de dossiers pouvant aller jusqu'à 38 euros.

Le Chef de gare de Verdun,
Jérôme GAILLARD



LES RESTOS DU COEUR

C' est un public nombreux qui a répondu présent lors du gala des Restos du Cœur le 24 janvier dernier puisque 220 entrées ont été dénombrées et près de 280 boîtes de conserves récoltées.

UN GRAND MERCI A TOUS.

La campagne 2009-2010 est très intense, de nombreuses familles tant du canton d'Etain que de la Woëvre ont poussé la porte du local : beaucoup de familles monoparentales et de personnes ayant un salaire qui ne leur permette pas de subvenir à leur besoin alimentaire. Cette situation est très préoccupante pour les mois à venir. **Les bénévoles ont donc décidé de ne pas fermer le local à la fin de campagne le 26 mars** mais de venir en aide aux familles en dessous du seuil de pauvreté soit environ 20 dossiers, **un peu plus de 50 personnes pour l'inter campagne et ceci tous les 15 jours.**

Le local est ouvert chaque lundi après-midi de 14 h à 16h : Malou et Madeleine vous y attendent autour d'une tasse de café et pâtisserie. Chacun peut venir les y rejoindre, bénéficiaire ou pas.

Mme LEVIGNERONT



VACANCES D'ÉTÉ, FAMILLES D'ACCUEIL DEMANDEES

De nombreuses familles pensent déjà aux prochaines vacances d'été, prévoient notamment pour leurs enfants des séjours qui leur permettront d'en profiter au mieux.

Beaucoup d'autres enfants n'auront pas cette chance: les difficultés rencontrées par leurs parents (chômage, maladie, séparation, facteurs de précarité) les contraindront à vivre ces vacances dans le même univers quotidien.

Pour eux, le Secours Catholique cherche des familles susceptibles de les accueillir au minimum deux semaines cet été.

Au-delà du temps de vacances ainsi offert à l'enfant, se tissent entre lui et la famille qui l'accueille des liens qui pourront perdurer : belle et enrichissante expérience de partage que les familles d'accueil demandent souvent à renouveler.

Renseignements : Secours Catholique,
délégation de Verdun,
Tél: 03.29.86.16.80



82 Av, du 8^{ème} BCP ETAIN
Tél: 0 329 850 739

Site : www.asso-bleuciel.com
Mail : bleuciel55@orange.fr

Voilà déjà 4 mois que nous existons et il ne se passe pas une semaine sans que nous ayons une visite, un courrier, un mail ou un appel téléphonique d'une personne désœuvrée, ayant un problème avec l'alcool, ou dans la détresse face à un proche qui sombre dans l'alcoolisme. Nous répondons donc bien à une demande toujours croissante de la population sur ce fléau national.

Mais aussi que de travail déjà accompli!!

Instauration d'un après midi de réflexion et d'information le jeudi de 13h00 à 16h00 dans notre local, au 82 avenue du 8^{ème} BCP, à Etain. Vous y êtes tous cordialement invités, et ainsi, vous pourrez découvrir notre nouvelle maquette, et pourquoi pas faire partie de notre équipe.

Préparation de notre grande journée du 6 juin 2010. Ce dimanche, se réuniront plusieurs associations, ayant un rapport avec l'alcool ou pas, pour une journée de concertation, d'informations et d'échanges. Il y aura deux DJ, un orchestre, des baptêmes de trike, la chorale d'Etain et possibilité de restauration sur place, et une calèche vous permettra de faire un petit tour à Etain en famille. Ce sera une journée très conviviale et nous vous attendons très nombreux. Nous vous donnerons plus de détails dans les semaines à venir.

Partenariat avec le centre de soins CALME dans l'Eure et Loir. Le jeudi 11 mars, une équipe de bénévoles s'est rendue à Illiers Combray, dans l'Eure et loir, afin de visiter un centre de soins, spécialisé dans la thérapie institutionnelle de l'alcoolisme. Ce fut extrêmement enrichissant.

Présence de notre association lors de la journée de la femme, à Etain. Nous avons eu un accueil très chaleureux de la part de la population, et avons eu beaucoup de visiteurs. Et d'ailleurs, grâce au travail de nos bénévoles, de nombreuses adhésions ont été réalisées.

Merci à vous tous.

A tous ceux qui veulent nous aider, n'hésitez pas à franchir la porte de notre local! Nous avons besoin de nombreux bénévoles, pour pouvoir mener à bien tous nos projets.



GIPCE - chantier d'insertion
16 rue Lavaux 55400 ETAIN
03.29.87.06.32 / 09.62.01.79.10
fax 03.29.87.06.3
gip3c@wanadoo.fr



Le 25 juin prochain à 20h00 à la salle des fêtes d'Etain nous célébrerons les 20 années d'existence du GIPCE, et pour l'ensemble du personnel et moi même, ce sera un grand jour !

L'idée de fêter l'anniversaire des 20 ans du GIPCE, c'est montrer que le chantier d'insertion a trouvé sa place au sein de la commune et qu'il a retrouvé ses lettres de noblesse. C'est aussi notre façon de remercier tous les partenaires, maires, particuliers, entreprises et associations de leur confiance et leur soutien depuis 2 décennies.

Cette manifestation se traduira par un vin d'honneur préparé par notre personnel, plusieurs allocutions de personnes ayant dirigé le GIPCE, d'élus locaux et régionaux. Un buffet dinatoire sera proposé dans une ambiance de fête et de couleurs et animé par l'Orchestre NIL OLSTAT et la chanteuse Chloé ainsi que les danseurs d'HIROA MAOHI et OXYGENE.

Le GIPCE, créé en 1990 par M. LAURENT, apportait une solution à la problématique du chômage des femmes sur le canton d'ETAIN et à cause des difficultés d'ordre social, financier et familial qu'elles rencontraient.

Plus de 110 femmes sont passées par le chantier et aujourd'hui, la plupart a retrouvé confiance en soi et repris le chemin du marché du travail dans de meilleures conditions. D'autres n'ont pas eu cette chance et c'est bien dommage !

Le personnel en insertion du GIPCE est composé de 26 personnes, autant de femmes que d'hommes et les activités y sont nombreuses. Principalement auprès des communes et CODECOM des cantons d'Etain, Damvillers et Spincourt pour l'entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies, entretien et plantation de massifs, nettoyage des fossés et caniveaux), les travaux de maçonnerie et de peinture et le ménage. On compte aussi l'entretien de stèles funéraires pour le Souvenir Français et la distribution de tracts pour les associations (Echos de la Woëvre, Contrôle Technique Stainois, la ville d'Etain...) Sans oublier les particuliers pour divers travaux d'espaces verts, maçonnerie et ménage.

En octobre 2008, l'atelier repassage naissait et c'est un réel succès ! Quant à l'atelier couture, il grimpe petit à petit les échelons. Notre couturière œuvre dans la réalisation de vêtements et travaux d'ameublement, à la demande de nos chers clients.

Depuis peu, l'AMIE de Verdun nous a fait don d'une machine à laver industrielle de 10 kg ainsi qu'un sèche linge, nous nous sommes donc lancés dans le nettoyage de couettes, couvertures, plaids et doubles rideaux.

Comme pour les mairies, nous sommes aussi au service des associations et entreprises, dans le cadre du ménage de locaux, de la préparation de bouchées salées et sucrées et du service en salle.

Dans un tout autre registre, nous travaillons en partenariat avec le Juge d'Application des Peines et le SPIP de la Meuse, concernant la mise en place de personnes soumis par la justice à des travaux d'intérêt général (T.I.G.) ainsi que des personnes ayant fait une demande de liberté conditionnelle.

Depuis janvier dernier, nous avons la possibilité de positionner des personnes sur des contrats d'insertion (C.U.I) de 6-9 et 12 mois avec un nombre d'heures de travail allant de 20h à 35h par semaine. Le GIPCE, dans sa réorganisation couvre maintenant la semaine complète avec des équipes formées par les encadrants pour satisfaire une plus large clientèle de particuliers, dans la limite des 33 % de notre chiffre d'affaires annuel, selon les accords avec la DDTEFP.

Je ne voudrais pas terminer cet épisode sans remercier nos clients, qui nous font confiance, nos partenaires tels que la mairie d'Etain, la Communauté de Communes du Pays d'Etain, les mairies, associations et entreprises des cantons. Sans oublier les employés du GIPCE qui, chaque jour, se démenent pour contenter au mieux la clientèle.

Je suis fier d'être à la tête du chantier d'insertion et je sais apprécier les valeurs de chacun des employés. Avec la célébration du 100^{ème} anniversaire de la journée internationale des droits de la femme en mars dernier, je peux dire que beaucoup de chemin reste à faire !

Robert BOISSIERE, Président du GIPCE



RESULTATS DU CHAMPIONNAT FUTSAL

Pendant la trêve, les jeunes footballeurs de l'USEB ont participé au championnat futsal (pratique du football en salle) et à plusieurs tournois en salle.

Les U11 (anciennement poussins né(e)s en 1999 et 2000) ont répondu présent durant trois week-end de Décembre à Janvier pour se rendre à STENAY. Ils ont été qualifiés pour la finale départementale qui s'est déroulée à ETAIN le **DIMANCHE 14 FEVRIER 2010** et ont fini 6^{ème} sur 12 équipes.

En dehors de ce championnat, ils ont également participé à 3 tournois en salle (Conflans-Homécourt et Boulogny).

Les U13 (anciennement benjamins né(e)s en 1997 et 1998) sont allés pendant trois week-ends de Janvier à DIEUE. Ils ont fini 1^{er} de leur groupe et ont été qualifiés pour la finale départementale qui s'est déroulée à LIGNY EN BARROIS le **DIMANCHE 14 FEVRIER 2010**. Ils ont terminé 4^{ème} sur 12 équipes et 1^{ère} équipe pour le Fair Play (équipe qui a cumulé le moins de fautes sur toute la journée).

Ils ont participé également à 4 tournois en salle (Conflans-Vaucouleurs-Homécourt et Boulogny).

Quant aux U15 (anciennement -13ans né(e)s en 1995 et 1996), ils ont fini 1^{er} de la finale départementale FUTSAL le **DIMANCHE 31 JANVIER à STENAY** et ont été qualifiés pour la finale régionale le **DIMANCHE 28 FEVRIER à ANCERVILLE**. Ils ont terminé 4^{ème}, ce qui est un très bon résultat.

Ils ont participé aussi à 2 tournois en salle (Homécourt et Boulogny).

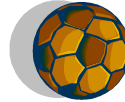


Les U7-U8-U9 (anciennement débutants né(e)s en 2001-2002-2003) ont participé à 3 tournois en salle.

L'USEB remercie les dirigeants de ces équipes: Messieurs Yannick LAMBOTIN, Charles BANAS, Grégory PEYRONNEL, Frédéric NEMBRINI, Hervé ALBERT, Jean-Claude TISSANDIER, Fabrice NORROY et Michel BICHEBOIS qui répondent présents tous les samedis pour encadrer vos enfants et félicitations à eux pour les bons résultats fournis.

Nous vous informons que tous les samedis après-midi, vous pouvez venir encourager ces jeunes au stade municipal d'ETAIN ainsi que les séniors les dimanches après-midi.

Vous êtes les bienvenus.



DATES A RETENIR U.S.E.B.

↳ Dimanche 27 juin 2010 de 9h30 à 18h, l'USEB organise son **tournoi INTERSOCIETES** au stade Municipal.

Equipes de 6 joueurs.

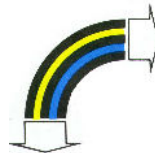
Il y aura deux groupes : un groupe PRO et un groupe LOISIRS.

Inscriptions 12 euros auprès de Véronique au 06.36.56.68.18 avant le 13 juin.

↳ Les **inscriptions du foot pour la saison 2010-2011** auront lieu les mercredis 1 - 8 et 15 septembre de 13h30 à 15h00 au stade municipal.

Se munir d'une photo et d'une photocopie de carte d'identité ou du livret de famille.

Renseignements auprès de Véronique au 06.36.56.68.18



CENTRE SOCIOCULTUREL
RUE DES ECOLES
55400 ETAIN
03 29 87 21 41

ANIMATIONS ADOS

Julien Dupuis, animateur au Centre Socioculturel est en charge du secteur ados.

De nombreux projets sont actuellement en cours, dont la mise en place d'un camp ados pour le mois de juillet 2010. La destination prévue est : Le lac de Pierre Percée. Pour en savoir plus et pour participer à cette aventure, contactez Julien au 03 29 87 21 41 ou passez au Centre Socioculturel pour le rencontrer et tu connaîtras les dates des rencontres pour l'organisation de ce séjour.

D'autre part des ateliers gratuits sont en cours de réalisation :

- Atelier Art : peinture sur toile, tissus, sculpture ...
- Atelier Culinaire : confection de gâteaux
- Atelier Mécanique : réparation de moteurs (scooter, mobylette, voiture)
- Atelier Musique : création d'un groupe, salle de répétition.....

Pour tout renseignement ou suggestion appelez le 03 29 87 21 41 ou passez voir Julien (le mercredi à partir de 10H)

1^{er} CONCOURS DE TAROT de la SAISON 2010/2011 :
SAMEDI 16 OCTOBRE



LE SOUVENIR FRANCAIS

Le Comité cantonal du Souvenir Français d'Étain va procéder à la remise en état ou à l'entretien de sépultures de soldats morts pour la France.

Cette année seront concernées sept tombes individuelles réparties sur les villages de Braquis, Châtillon-sous-les-côtes, Eix, Lanhères, Mogeville et Morgemoulin ainsi qu'une tombe sur Etain.

De plus, sera réalisé l'entretien du carré militaire de Foameix.

Une subvention a également été attribuée à la commune d'Étain afin de participer aux travaux d'entretien du Monument aux Morts et des marches y menant.

Ces travaux sont rendus possibles grâce au soutien de la CODECOM et de certaines communes, des entreprises et des professions libérales qui ont bien voulu nous rejoindre et de nos fidèles adhérents. Nous regrettons toutefois que seul un petit nombre d'Élus adhère à titre personnel à notre association sur un canton aussi durement touché par les conflits.

Si vous aussi souhaitez que ces combattants, pour la plupart très jeunes, ne soient pas oubliés et reposent dans des sépultures décentes, rejoignez-nous ! La cotisation minimale est de 10 € ; vous viendrez ainsi grossir les rangs de ceux qui pensent de leur devoir de perpétuer la mémoire des soldats qui ont donné leur vie pour nous et pour leur pays.

Sachez enfin que nous avons l'honneur d'avoir été choisis pour organiser l'Assemblée Générale Départementale du Souvenir Français qui aura lieu le 4 septembre 2010 à Etain.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous apporter toutes les informations que vous souhaiteriez et je vous accueillerai avec beaucoup de plaisir. Contactez le secrétariat du comité cantonal d'Étain en appelant le 03.29.87.07.14 ou en vous rendant au 6, rue André Maginot à ETAIN (lotissement des clairs-chênes).

Le Président du comité cantonal d'Étain
J.F. RECCHIONI



L'ÉVENEMENT SPECTACLE

"Des flammes à la lumière" Une aventure exceptionnelle

Depuis 14 ans, 550 bénévoles se déroulent avec passion pour réaliser chaque été ce spectacle dans la carrière d'Haudainville. C'est une magnifique aventure collective qui explique le succès de cette manifestation, la plus importante d'Europe sur la Grande Guerre.

Et si vous rejoigniez cette grande famille des bénévoles ? Soyez rassurés : **aucune compétence n'est nécessaire**. Il suffit simplement de vouloir participer. Vous serez bien accueillis et intégrés immédiatement.

Alors n'hésitez pas et vivez au moins une fois cette expérience unique ! Vous ne le regretterez pas. Retournez le bulletin ci-dessous ; puis vous serez vite contactés.

Bulletin à retourner à
Connaissance de la Meuse - Carrières d'Haudainville -
55100 Verdun
Tél : 03 29 84 50 00 Fax : 03 29 84 82 00
Mail : connaissanceedelameuse@wanadoo.fr

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Souhaite participer à l'Événement-Spectacle "Des flammes à la lumière" en 2010, dans le groupe :

- acteurs-figurants
- costumes
- logistique-accessoires-décor
- intendance
- son
- accueil du public
- ne sait pas encore dans quel groupe

FOIRE AUX PUCES PAR L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS D'ÉTAIN

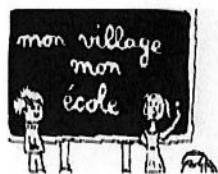


Dimanche 13 juin, de 6 h 00 à 19 h 00,

l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Étain organise
sa traditionnelle Foire aux Pucés
sur le Champ de Foire.

Pour tout renseignement ou pour réserver
un emplacement, appelez au :

03.29.87.00.54 (Mme BEDESTROFFER) ou 06.03.62.05.48 (Mme SUARD)



MARCHE GOURMANDE (12 km)

**SAMEDI 1^{er} MAI 2010
A BUZY**

MENU en 5 étapes



Apéritif lorrain

Entrée du terroir

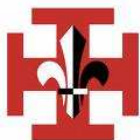
Porcelet à la broche et
son accompagnement



Salade et fromage
Tarte lorraine
Café

Tarif: Adultes : 22 euros
Enfants moins de 12 ans: 8 euros

Pour tout renseignement vous pouvez contacter
Christelle au 03.29.87.10.40 ou
Bernadette au 03.29.87.15.90



SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE

A Etain, l'association des scouts unitaires de France rencontre le samedi de 14 heures 30 à 17 heures des jeunes pour des activités diverses qui les amènent à devenir des adultes responsables.

Ces jeunes ont entre :

- * 8 et 12 ans (louveteaux et jeannettes)
- * 12 et 17 ans (éclaireurs et guides)
- * 17 ans et plus (routiers et guides aînées)

Certains dès 17 ans et plus demandent une formation pour faire partie de l'encadrement. Le groupe assure la formation.

**Le 5 juin 2010, à partir de 19h30,
au Pavillon François Verdun rue de la Maternité à Etain,**
l'association organise sa fête annuelle,
ouverte à tout le monde.

Au programme : méchoui, suivi d'une veillée
autour d'un feu de camp.

Prix du repas : 16 euros pour les adultes
6 euros pour les enfants jusqu'à 10 ans.

S'adresser chez Mme DE LA FAYE DE GUERRE au 2 avenue
du Général de Gaulle Tél : 03.29.87.20.24 ou chez M.
BREDA Lionel au 03.29.87.06.88

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI présente

" 39-45 : ETAIN DANS LA TOURMENTE "

Les 23 et 24 mai 2010

Salle des Fêtes 9h00 - 19h00

Entrée Gratuite et Buvette

Inauguration le 22 mai à 18h00

1940-2010 : 70 ans ont passé depuis les événements de cette période difficile.

De la *Drôle de Guerre* à la Libération par les Américains, les Stainois ont vécu sous le joug de l'ennemi cinquante mois d'une occupation oppressante.

La résistance a été très active mais a subi des pertes.

L'Association présentera sur une centaine de panneaux plus de 600 photographies, des documents ainsi que des costumes et objets de cette époque.

***Avec le concours du Conseil Général de la Meuse
et de la Ville d'ETAIN.***

Nous souhaitons présenter un aperçu le plus large possible de la vie des habitants du canton au cours de la guerre. Dans ce but, nous sommes à la recherche de documents, photographies et objets d'époque.

Des témoignages concernant des faits vécus par la population sont aussi collectés. Ils peuvent avoir trait à « la drôle de guerre », l'occupation ou la Libération.

Thierry MINARIE,
Président EHA

JOURNEES D'HISTOIRE REGIONALE

L'Association tiendra un stand lors des prochaines **Journées d'Histoire Régionale** qui se dérouleront à **Metz** les **29 et 30 mai 2010**.

Le thème retenu est « **La Lorraine militaire des origines au 20^e siècle** ».

Etain possède encore des vestiges de l'époque où elle était une ville fortifiée, des tombes de l'empire napoléonien, les anciennes casernes du 8^e BCP et, bien sûr, la base de Rouvres...



ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS 2010

Organisé par la Ville d'ETAIN du 5 juillet au 6 août

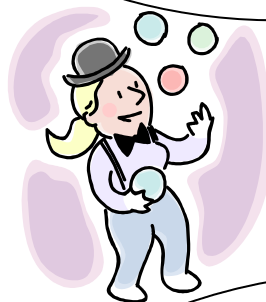
VIVE LES VACANCES

Les Arts du cirque et à la conquête du Far-West

ACCUEIL

dans les locaux de l'école élémentaire pour les 4-8 ans et au stade municipal pour les 9-12 ans

- à destination des enfants âgés de 4 ans dans l'année et jusque 12 ans révolus
- Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ou en journée continue
- Possibilité d'accueil supplémentaire à partir de 7 h 45 le matin et le soir jusque 18 h



TARIFS A LA SEMAINE (sorties comprises)

• Semaine de 4 jours

1er enfant : 26 € et 24 € à partir du second

• Semaine de 5 jours

1er enfant : 32 € et 29 € à partir du second

• Accueil complémentaire (forfait pour matin et soir)

Semaine de 4 jours : 10 € par enfant

semaine de 5 jours : 12 € par enfant

• Restauration

Semaine de 4 jours : 26 €

Semaine de 5 jours : 32,50 €

POUR M'INSCRIRE

Il est nécessaire de se présenter au secrétariat de mairie **entre le 7 juin et le 18 juin impérativement** muni :

- Du livret de famille
- D'une attestation d'assurance
- Des bons de vacances, chèques vacances
- Du n° d'allocataire CAF ou MSA

Possibilité d'inscription à la semaine mais la réinscription ne sera pas automatique, elle ne pourra se faire qu'en fonction des places disponibles. **Le paiement se fera en mairie le jour de l'inscription.**

En cas d'absence pour maladie d'au moins 3 jours consécutifs, vous pourrez prétendre à un remboursement sur présentation d'un certificat médical.



Tous les parents sont cordialement invités à participer à une réunion de présentation de l'équipe d'animation le **SAMEDI 3 JUILLET à 9 h 30** à ETAIN — salle Brasse et Focosi



VIE PRACTIQUE



LES HORAIRES A RESPECTER POUR LES TONDEUSES A GAZON

Pour les tondeuses à gazon et autres appareils sonores, les horaires autorisés sont les suivants :

- ◆ Du Lundi au Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- ◆ Le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- ◆ Le Dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Désormais, ces appareils sont **interdits, le Dimanche et les jours fériés, l'après-midi.**

La Municipalité invite les Stainois à respecter scrupuleusement ces horaires pour la tranquillité des voisins.



QUALITE DE L'EAU

Afin d'améliorer l'information du public, le Ministère de la santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur internet aux résultats des analyses du contrôles sanitaire réalisées dans sa commune.

Cette fonctionnalité est désormais opérationnelle sur le site Internet de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de LORRAINE à l'aide du lien suivant http://www.lorraine.sante.gouv.fr/envir/aep/aep_dist.html

L'internaute peut alors consulter les « Bilans annuels de la qualité de l'eau distribuée » ou avoir directement accès aux « résultats d'analyse de l'eau distribuée ».



CONCILIATEUR DE JUSTICE

A partir du 28 avril. Monsieur Jean RENAUD, conciliateur pour le canton d'ETAIN, tiendra une permanence à la Mairie d'ETAIN tous les mercredis de 10 h à 12 h **uniquement sur rendez-vous.**

Veuillez vous adresser en Mairie.

LA LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS SE POURSUIT !

Des sacs plastiques biodégradables pour mes déjections sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

Maîtres, allez vite en chercher avant de vous faire verbaliser !



PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ CIDFF (info sur les droits de la famille) : 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 9h30 à 11h30
- ⇒ ARMÉE DE TERRE : 05/05, 23/06 de 14h à 15h
- ⇒ CPAM : tous les lundis de 13h30 à 15h30
- ⇒ FRANCE MUTUALISTE : 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 16h à 18h
- ⇒ DDE : tous les mercredis de 15h à 17h
- ⇒ CAUE (conseil en architecture) : uniquement sur rendez-vous au 03 29 87 10 35, à 14h30, les jeudis 20 mai et 17 juin

PARCELLES A VENDRE

10 parcelles viabilisées au Lotissement de Riéviliers (rue du Colonel Autun) seront livrables mi 2010. Renseignements et plans consultables en Mairie

6 lots au Lotissement de Riéviliers avec le Pass-Foncier

Grâce à un prêt à remboursement différé, le Prêt Pass-Foncier permet aux primo accédants de devenir propriétaire d'une maison neuve dans des conditions financières avantageuses et en toute sécurité.

De nombreux avantages:

- Un taux de TVA réduit de 19.6% à 5.5%
- Une majoration du Prêt à Taux zéro sous conditions
- L'aide financière de la Mairie
- L'allègement des mensualités de remboursement



Pour tous renseignements
Denis FROELIGER 06.76.41.21.89
Gilles CHARRIER 06.70.87.91.02

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

- ⇒ Mardi, de 14h à 17h
- ⇒ Mercredi, de 14h à 17h
- ⇒ Vendredi, de 14h à 17h
- ⇒ Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ⇒ Dimanche de 9h à 13h



Tous les particuliers et petits professionnels du Pays d'Etain peuvent déposer à la déchetterie leurs lampes usagées afin qu'elles soient recyclées.

Les types d'ampoules acceptés sont : les tubes fluorescents (néon), les fluos-compacts (basse consommation), les sodiums basse et haute pression, les iodures métalliques, à vapeur de mercure, à led, à **l'exception des ampoules à filament** (ampoules classiques)



PRESENCE VERTE

Vivre chez soi en toute sécurité

Une chute, un malaise..., un simple geste suffit pour déclencher la **chaîne de solidarité**.

Service d'assistance à distance, à l'écoute jour et nuit, 7 jours sur 7, Présence Verte vous relie à une personne qui fait intervenir vos proches (enfants, amis, voisins...).

A la moindre alerte, de jour comme de nuit, vous appuyez sur le bouton de votre **pendentif**.

Le transmetteur envoie votre appel. **La centrale d'écoute** vous identifie. Elle contacte immédiatement votre **réseau de solidarité**.

Ces personnes que vous avez choisies (enfants, amis, voisins, médecin...) arrivent au plus vite pour vous venir en aide.

**SIMPLICITE, EFFICACITE, RAPIDITE...
AVEC PRESENCE VERTE,
PRESERVEZ VOTRE INDEPENDANCE**

Votre conseiller près de chez vous : Présence Verte Marne-Ardennes-Meuse 24 boulevard Louis Roederer 51077 REIMS CEDEX

N° VERT : 0 800 00 89 89 (appel gratuit)

**Frais d'installation 30 € au lieu de 60 €
depuis le 01/02/2010**

QUOI DE NEUF !

- Le cabinet de Monsieur LARCHER, kinésithérapeute est transféré au 31 rue Raymond Poincaré
- Société Multiservices : Petits travaux d'entretien / Installation / Rénovation
Tél : 06.67.70.23.85 - 06.72.52.28.47
Mail : pascal.iochem@hotmail.fr
- Tiane Services (ménage, repassage, couture, courses diverses...) Tél: 06.30.42.78.05
Site internet: <http://pagesperso-orange.fr/tianeservices/>
- Permanences médicales : anciens locaux de l'école de musique, Place Jean-Baptiste Rouillon

Gynécologue : le mardi semaines paires
(lettre du médecin traitant obligatoire
sauf dans le cas d'une consultation maternité)

Sage-femme : le jeudi semaines impaires

Les rendez-vous sont à prendre au 06 19 07 14 84



PARTICIPEZ A LA SEMAINE CYCLOTOURISTE DU 1^{er} AU 8 AOUT 2010

Recherche logement désespérément !

6000 cyclotouristes vont venir dans notre région et recherchent des logements chez l'habitant (une chambre mais aussi un bout de jardin pour une caravane ou une tente).

C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de faire des rencontres, de partager de bons moments.

Contactez-nous pour connaître les modalités et le dédommagement prévu par la Fédération cyclotouriste !

MOBILISATION GENERALE !

Centre Culturel et Touristique d'ETAIN
Rue des Casernes (près de la gare)
55400 ETAIN
03.29.87.20.80
centrecultureletain@orange.fr



UNE PERMANENCE DES IMPÔTS AURA LIEU EN MAIRIE D'ETAIN

Afin de vous aider à compléter votre déclaration

La date n'étant pas encore déterminée
Celle-ci vous sera communiquée par voie de presse,
par affichage en Mairie et sur le site internet.

DECLARATION DE MEUBLES DE TOURISME

La loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques a, par son article 24, introduit au Code du Tourisme un article L 324-1-1 qui prévoit que « toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration à la mairie où se situe le meublé ».

Cette disposition entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2010.

Pour les loueurs de meublés déjà mis en location, l'obligation de procéder à la déclaration est à effectuer au plus tard le 1^{er} juillet 2010.

Pour plus de renseignements s'adresser au secrétariat de mairie.

UN PEU D'HISTOIRE

LES MOULINS D'ETAIN

Il ne fut pas tiré parti avant le XI^e siècle de l'invention du **Moulin à eau** ; c'est-à-dire jusqu'au moment où serfs et hommes libres furent contraints d'apporter leurs grains au moulin du seigneur.

Ce Moulin banal est lié au ban. Agricole au début, le moulin à eau trouva, par la suite, de multiples applications industrielles.

Les moulins à eau étaient très nombreux autrefois. L'époque mérovingienne les multiplia pour remplacer les moulins à bras. La propriété en revenait souvent au seigneur. Celui vers *la Vaux*, placé près d'Etain (emplacement de l'actuelle baignade), dépendait de la Commanderie Saint Jean au XVII^e siècle. Il fut vendu le 12 Germinal an II (avril 1794). Une clause de cet acte de vente imposait au propriétaire de faire les réparations à la digue en dessous du Grand Pont. Il y fut obligé en 1866. Une prise d'eau dans le bief du moulin alimentait le lavoir public ; ce qui causa de nombreux différends entre la Ville et le meunier. Une transaction eut lieu à ce sujet entre le Maire d'Etain et le meunier en août 1883.

Lorsque le moulin à eau cessa de fonctionner vers 1891, une filature s'y installa. Il était fréquent que sur une même chute d'eau, le propriétaire ajoutât au moulin, une papeterie, une filature.

Il y avait aussi un moulin à eau à Bloucq. Dans les registres de délibérations, on note des réclamations du propriétaire au sujet de la subvention que paie son meunier pour l'entretien du chemin de Bloucq (novembre 1856). Le 2 février 1857, il accepte de payer sa part dans l'entretien de ce chemin. Étangs et moulins de Bloucq dépendaient autrefois de la Marquise des Armoises.

En 1662, les moulins d'Etain étaient engagés au service des sieurs du Hautoy de Gussainville.

Au XIX^e siècle, Jean Louis Lecoq avait une importante filature à Ornes ainsi qu'à Etain (869 F de contributions en 1824). Il possédait également un atelier de tissage et une bonneterie à Etain. L'ensemble représente en 1845, 2000 broches, 60 métiers et plus de 120 ouvriers. Salaires journaliers : à la Filature, homme 1,50 F. ; femme 1,25 F. ; enfant 0,60 F. Tissage Teissier à Etain : homme 2,00 F. ; femme 1,00 F. ; enfant 0,45 F.

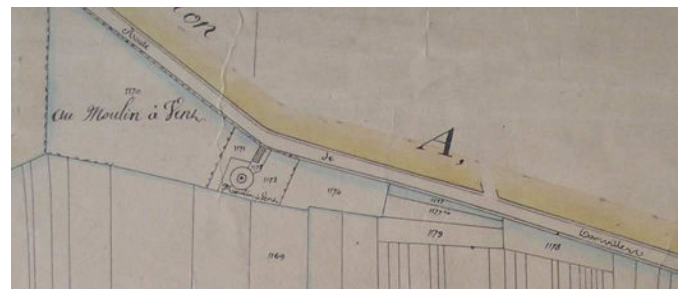
Il semblerait que les **Moulins à vent**, importés d'Asie, soient apparus en Europe au moment des Croisades.

Il y avait, à la sortie d'Etain, vers Rouvres, un moulin à vent. Mentionné sur une carte de 1760 dressée par Séguin, il n'apparaît plus sur le cadastre de 1826. Il reste cependant le nom du lieu-dit: *Au Vieux Moulin-à-Vent*.

En 1794, il appartenait à la famille Béguinet. Plusieurs membres de cette famille avaient été à la tête du mouvement révolutionnaire à Etain. Néanmoins, ils furent guillotins en juillet 1794. Parmi les différentes charges contre eux; ils furent accusés d'avoir caché des émigrés au moulin-à-vent.



En 1791, afin que les Stainois puissent moudre en toutes saisons (sécheresse, gelée), la Ville d'Etain « ascense 2 jours (58 ares) au *Patis de la Cogne*, route de Damvillers, au Sieur Nicolas, pour y construire un Moulin à Vent ». L'ancien moulin, route de Rouvres, ne fonctionnait plus. Ce nouveau moulin à vent a très bien œuvré de nombreuses années. Un meunier y est même resté plus de 10 ans. Malheureusement en 1835, les registres de délibérations de la Commune mentionnent de nombreuses réclamations car le moulin ne fonctionne plus. La Ville exige du propriétaire qu'il soit remis en état de marche.



Cadastre de 1840

En février 1855, le Conseil de Préfecture autorise la Ville d'Etain à négocier avec le propriétaire du moulin le rachat des charges qui pèsent sur celui-ci. Estimés à 2000 francs, le propriétaire en offre 1400 pour transaction. M. Ganot, au nom du propriétaire, accepte le prix de 1700 F proposé par la Préfecture. La Ville, considérant que ce moulin n'est plus utile pour les habitants, que le rachat est la meilleure solution, accepte donc cette somme (délibération du 12 fév. 1856). Il sera démolé vers 1885 et ses pierres serviront à la construction de la ferme Ganot, à l'entrée de la ville. De nos jours, il en reste quelques traces : les fondations existent toujours et le lieu-dit porte le nom de *Côte du Moulin à Vent*.

Il y avait aussi une maison de vigneron.



Une tour de l'ancienne enceinte s'appelait le *Moulin à Vent*.

Avant 1909, la maison Yanelle, rue Goffin, était une minoterie.

ECHOS DU CONSEIL GENERAL

CONSEIL GENERAL DU 8 AVRIL 2010 QUESTION ORALE DE Jean PICART SUR LA SECTORISATION DES COLLEGES

La Révision Générale des Politiques Publiques se poursuit dans la Meuse, comme partout en France malgré la contestation émise à l'occasion des élections régionales des 14 et 21 mars.

Je veux parler de la sectorisation des collèges et plus particulièrement des établissements d'ETAIN et BOULIGNY. Plusieurs réunions ont été organisées avec pour objectif de transférer 70 élèves du collège d'ETAIN vers celui de BOULIGNY.

Je me permets d'attirer l'attention de l'Assemblée Départementale sur cette question. Je ne parviens pas à comprendre le but de cette opération. S'agit-il d'améliorer les conditions éducatives des collégiens ? Je ne le crois pas. Démonstration est faite que les résultats au brevet sont excellents dans les deux collèges. A ETAIN, le passage en seconde est supérieur aux moyennes départementales ou régionales. A BOULIGNY, le collège se situe un peu au dessous de ces mêmes moyennes mais les résultats sont honorables. De plus, il n'est pas menacé de fermeture d'autant moins que les effectifs attendus pour les toutes prochaines années sont en augmentation. Les prévisions d'effectifs officiels se situent à 180 en 2012. Si besoin était pourquoi ne pas envisager une coopération entre les collèges de BOULIGNY et de PIENNES distants de moins de trois kilomètres, comme je ne cesse de le proposer depuis plusieurs années. Et qu'on ne me réponde surtout pas que cette coopération est impossible puisque les départements sont différents ; à l'heure de la mondialisation, des échanges « libres et non faussés » rien n'est impossible.

Qui serait gagnant avec cette restructuration ? Les élèves ? Pas du tout. Essentiellement l'Etat qui saisirait l'occasion d'économiser des postes dans les deux établissements avec une augmentation des effectifs par classe. Tel est l'objectif essentiel de la R.G.P.P.

Déjà pour la rentrée 2010, il est prévu de supprimer l'équivalent de 23 postes dans les collèges meusiens dont un au collège d'ETAIN avec neuf élèves en plus ! Je vous demande, mes Chers Collègues, de chercher l'erreur.

Cela dit, je vous sou mets une proposition. En 2014, nous devons être définitivement fixés sur l'avenir du 3^{ème} R.H.C. que nous avons réussi ensemble à sauver en 2008. Même si je suis par nature d'un optimisme mesuré, aujourd'hui, je ne crois pas au pire.

J'ajoute que l'actuel projet, s'il était retenu, ne s'appliquerait au plus tôt qu'à la rentrée de septembre 2011. 2014, ce n'est qu'après demain...

C'est pourquoi, je vous propose d'attendre 2014 pour nous prononcer définitivement sur la restructuration de ces deux collèges. Rien ne presse.

Jean PICART

LE BUDGET DU DEPARTEMENT

→ **La dette de l'Etat** à l'égard du département de la Meuse s'élève à près de 100 millions d'euros depuis 2004 : compensations insuffisantes des charges transférées (APA, routes, RMI, Handicap, agents de la DDE et des collèges, etc...)

→ **Endettement excessif** : 1 000 euros par habitant et par an

→ **Les taux d'imposition augmentent de 1,2% cette année.** La majorité du Conseil Général a tenu compte des augmentations excessives des dernières années fortement critiquées.

→ **Moins de recettes = moins de dépenses** : réduction des investissements qui passent de **402 millions** en 2009 à **298 millions d'euros** en 2010. Donc, moins de travaux sur les routes départementales et dans les collèges.

→ **Aide aux communes et communautés de communes (10.5 millions** en 2008; **6.6 millions** en 2009; **5.3 millions** en 2010. Le GIP compense partiellement cette baisse.

→ Budget consacré à l'éducation en berne (de **19 millions à 5 millions** d'investissements dans les collèges qui relèvent de la compétence départementale NDLR

→ Vie associative et culturelle, sociale, soutien à notre jeunesse, aide au monde sportif : en diminution

→ Le remboursement de la dette de l'Etat aurait permis le maintien de l'aide aux collectivités et aux associations, plus de travaux sur nos routes et cela **aurait permis de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages meusiens.**

→ Les Elus de gauche au Conseil Général demandent une action forte pour exiger le remboursement de cette dette de l'Etat. Les départements de Seine St Denis et de la Haute Saône ont engagé une action devant les tribunaux. Ils ont obtenu une première compensation.

→ **La suppression de la taxe professionnelle va encore détériorer davantage** les finances départementales à partir de 2011. Telle est l'asphyxie budgétaire organisée avec les conséquences néfastes en retour sur les Communes, les Codecoms et les associations.

→ La dette de l'Etat à l'égard de la région lorraine est de **145 millions d'euros** depuis 2002 (transferts des TER et des personnels non enseignants des lycées). L'Etat n'a pas tenu parole en ne versant pas à la Région ce qu'il devait et que pourtant il avait promis. **Les Elus de la majorité nationale oublient systématiquement de parler de cette réalité dans les régions et les départements...**

L'AUTRE VISION POUR ETAIN

L'article 44 du règlement intérieur du Conseil Municipal, voté le 22-09-08, prévoit qu'une page A4 soit réservée dans le magazine d'informations municipales aux conseillers n'appartenant pas à la majorité.

M. Gagneux ayant quitté la majorité municipale pour se positionner en tant que conseiller indépendant, nous devons désormais partager cette page avec lui.

A la demande de M. Gagneux et à titre exceptionnel, nous lui laissons, pour cette fois, un large espace sur cette page.

Sachez cependant que, dès le prochain magazine, nous continuerons à vous faire part de nos **misés au point, étonnements, indignations, questions** et surtout de **propositions** faisant appel à la créativité, l'imagination et la vision à long terme (exemples : réalisation d'une « rue jardin » à la place d'une simple voirie trottoir, étude spécifique « énergies renouvelables » pour le chauffage des bâtiments communaux du secteur hôtel de ville...)

Le 25 mars 2010

Les élus de l'opposition

Vous avez dit démocratie ???

Quel fut mon étonnement à la lecture de l'article paru au bulletin municipal de janvier 2010.

Dans un langage « picar-minardien » l'adjoint au maire, président de l'association d'Hier à Aujourd'hui, tente maladroitement de nous expliquer ce qu'est la démocratie...

Dans le but de rassurer certains élus, cet adjoint ne fait qu'inquiéter davantage en développant sereinement les pratiques actuelles. S'ils parlent de démocratie telle que nous la vivons à la Mairie d'Etain, il est vrai que nous avons dans ce cas de figure tout à apprendre de cette vision de la chose.

Ayant subi pendant près de trois années, je me permets d'en parler en connaissance de cause. Que dire de la méthode pratiquée lors de nos réunions d'adjoints, de conseillers, du conseil municipal et même au cours de réunions de quartier où certaines personnes désirant s'exprimer sont catégoriquement rejetées à tel point qu'au constat de cet autoritarisme démesuré, deux adjoints au maire plus modérés décident de rejoindre la personne refoulée à l'extérieur de la salle afin de pouvoir converser, ou encore de constater, ce qui peut paraître comme un chantage, notre maire menaçant de démissionner lors de débats qui ne lui conviennent pas... voilà la vision de cette démocratie que l'on nous explique...

Devais-je par ailleurs préciser à cet adjoint « rassurant », que la présence de citoyens au conseil municipal n'est nullement soumise à invitation ou autorisation de qui que ce soit, **les séances des conseils municipaux sont publiques et nos concitoyens ont toute latitude de venir constater le travail de leurs élus, c'est là aussi un principe démocratique (art.L2121.18).**

Cela est exact, Monsieur le Maire hausse le ton et même trop souvent et systématiquement en des termes plus qu'outrageants lorsque l'on ne partage pas son analyse, ce qui m'amène alors à hausser le ton également en des termes comparables aux siens, certains élus et citoyens présents aux réunions du conseil peuvent en témoigner.

Monsieur l'adjoint, vous énoncez brillamment les articles du code des communes, en omettant toutefois l'article L.2121.19 bafoué par notre maire qui refuse la parole à un élu désirant s'exprimer au cours du conseil municipal réuni pour l'occasion en un tribunal, véritable parodie de justice interdisant toute défense au risque de ridiculiser cette assemblée, afin de statuer sur l'éviction de l'adjoint chargé des travaux.

Il est temps de revoir votre copie, parlant de démocratie vous manquez de discernement, à votre défense je reconnais que plusieurs mandats subis dans ces conditions peuvent altérer votre clairvoyance et atteindre votre liberté de penser.

Christian GAGNEUX,
Conseiller indépendant

CALENDRIER DES FÊTES

ETAT CIVIL



- ◆ Samedi 1er Marche gourmande Mon village, mon école Buzy
- ◆ Samedi 8 Cérémonie du 8 mai
- ◆ Samedi 8 Concert organisé par Handisport Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 15 Prix cyclisme de la ville d'Étain
- ◆ Samedi 15 Mini récital La Halle
- ◆ Samedi 15 Soirée tzigane organisée par le CLS Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 15 Finale départementale de football (9-10 ans) Stade
- ◆ Dimanche 16 Prix de la ville d'Étain - Pétanque Champ de Foire
- ◆ Dimanche 16 Repas Lion's Club Salle BrasseFocosi
- ◆ 22,23,24 Exposition organisée par le GAW Salles Mairie
- ◆ 22,23,24 Exposition "39-45" Étain dans la tourmente" EHA Salle des Fêtes



- ◆ Samedi 5 20^{ème} anniversaire du jumelage Duppenweiller
- ◆ Samedi 5 Méchoui des Scouts Unitaires de France Pavillon F.Verdun
- ◆ Samedi 5 Gala Gym organisé par la gymnastique Salle des Fêtes
- ◆ Vendredi 11 Tournoi de hand des écoles Stade
- ◆ Samedi 12 Gala de danse tahitienne Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 13 Foire aux puces organisée par Pompiers Champ de Foire
- ◆ Vendredi 18 Spectacle Chorale du collège Salle des Fêtes
- ◆ Vendredi 18 Cérémonie de l'appel du 18 juin
- ◆ Samedi 19 Soirée Oxygène Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 27 Tournoi de football organisé par USEB Stade



- ◆ Du 1er au 5 57^{ème} Fête de la Gare : Les Poupées d'Or du Folklore
- ◆ 10,11 et 14 Concours de tir organisé par AGS Stand de tir
- ◆ Mardi 13 Feu d'artifice, bal et restauration Stade
- ◆ Vendredi 30 Don du sang 15h30 - 19h Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 31 Coupe Meuse de Pétanque Champ de Foire



MARIAGES

- * BOISSIERE Robert / EUGENE Nathalie le 10 avril
- * CHRISTOPHE Michel / LE BOUCHER Damaris le 10 avril



NAISSANCES

- * CHAUMONT Zacharie le 5 janvier à VERDUN
- * FORTE Mason le 8 janvier à VERDUN
- * ALEXANDRE Anaïs le 19 janvier à BRIEY
- * WEISS Lilou le 26 janvier à VERDUN
- * TOMBOLAN Mathéo le 4 février à VERDUN
- * PETIN Emeline le 12 février à BRIEY
- * GALOPIN Camille le 23 février à BRIEY
- * AMAR Romy le 26 février à MONT SAINT MARTIN
- * KOELLSCH Tony le 5 mars à VERDUN
- * COULON Lucas le 20 mars à VERDUN



DECES

- * CHENON/SCHMITT Suzanne le 31 décembre à VERDUN
- * TRUCHAN/VALANTIN Kataryna le 11 janvier à VERDUN
- * PERANI/MATUSZAK Lucie le 14 janvier à ÉTAIN
- * MULLER/RENAUD Françoise le 8 février à ÉTAIN
- * PETITDIDIÉ/CARDONA Yvette le 15 février à VANDOEUVRE LES NANCY
- * GODLEWSKI Virgil le 28 février à VANDOEUVRE
- * LEROUGE René le 3 mars à ÉTAIN
- * VISAT André le 26 mars à ÉTAIN



L'épiphanie à la Maison de Retraite avec le CMJ
Le 03.01.2010



Le goûter des Aînés en février est toujours apprécié



Les travaux de la Rue de Morteau sont terminés



Exposition les Suds



Exposition photos de Régis GITTER
Vernissage le 12.03.2010



Inauguration locaux
pour les permanences
médicales
(ancien CEMDO - Place
J.B. Rouillon)



Soirée dansante organisée par Villages, Cultures et Traditions
Le 27.03.2010

Mentions Légales :

Directeur de publication : Jean PICART,
Responsable communication : Thierry MINARIE
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place J.Baptiste Rouillon, BP32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr